



Certification « Scrum Master » par Jeff Sutherland

Cette formation permet aux stagiaires d'être certifiés ScrumMaster et est organisée conjointement par Xebia et Jeff Sutherland, le père de la méthodologie Scrum..

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont à même de :

- ***Mettre en place des bonnes pratiques éprouvées dans la conduite de méthodes agiles.***
- ***Démarrer et conduire un projet agile sur de bonnes bases.***
- ***Etablir les user stories du Product Backlog.***
- ***Gérer et motiver les équipes Scrum.***
- ***Faire en sorte qu'expérimentés et débutants travaillent ensemble et réussissent.***
- ***Monter en puissance avec Scrum pour gérer des projets plus ambitieux.***
- ***Bénéficier des Tips de Jeff Sutherland qui utilise cette méthode depuis plus de 10 ans.***

Cette formation inclut un an d'abonnement à la Scrum Alliance.

Animateurs : Jeff Sutherland, (<http://www.jeffsutherland.org/>) est le cofondateur de l'Agile Alliance aux Etats-Unis et le père de la méthode SCRUM.

Un Scrum Master certifié de Xebia assistera linguistiquement Jeff Sutherland et les stagiaires ayant besoin de traductions ponctuelles (la formation ayant lieu en anglais).

Public : Chef de projets, Scrum Master non certifiés, Développeurs, Architectes, Business Analyst, Directeurs de Programme

Dates: 19 et 20 Mars 2009, 4 et 5 Juin 2009, 1^{er} et 2 Octobre 2009, 3 et 4 Décembre 2009, nombre de places limité.

Lieu: Paris.

Type: Formation inter entreprises

Prix: 2.000 Euros HT (salle, logistique, fourniture des supports de cours, pauses café et repas compris).



Xebia Training 2009

Programme de la formation 1/3 :

Présentation générale de Scrum

- Pourquoi Scrum fonctionne ?
- Qu'est ce que Scrum ?
- Origines de Scrum.

Le Sprint dans Scrum

- Faire des logiciels potentiellement utilisables en production.
- Architecture d'un projet Scrum.
- Travail séquentiel vs travail collaboratif.
- Durée d'un Sprint.
- Terminer le Sprint
- Finir un Sprint prématurément.

Le Scrum Master

- Responsabilités.
- Le mode de pensée du Scrum Master.
- Situations typiques rencontrées par le Scrum Master.
- Etre Scrum Master et membre de la Scrum Team.

Atelier : un projet Scrum de 59 minutes



Programme de la formation 2/3 :

Le Product Owner

- Taille des Items.
- User Stories dans le Product Backlog.
- Ateliers de constitution de Product Backlog.
- Investissez dans votre Product Backlog.

Les meetings

- Le Daily Scrum.
- La revue de Sprint.
- La retrospective de Sprint.

Sprint Planning

- Priorisation d'un Sprint.
- Les objectifs du Sprint.
- La planification du Sprint.
- Les Items du Sprint Backlog.

Planning de version

- Vitesse d'une équipe.
- Estimer le Product Backlog.
- Le planning de la version.



Programme de la formation 3/3 :

Suivre les avancées du Sprint

- Le Sprint Burndown Chart.
- Le Burndown chart de Version.
- Le tableau de Bord du Sprint.

La Scrum Team

- Composition.
- Polyvalence des membres.
- Organiser.

Montée en puissance

- Les Scrums de Scrums.
- Se focaliser sur les sprints initiaux.
- Product Backlog partagés vs spécifiques.
- Faire monter en puissance le Product Owner.
- Démarrer.

Comment commander cette formation à Xebia IT ARCHITECTS

Mode opératoire :

Faire parvenir un exemplaire du bon de commande, des conditions générales fournis ci-dessous dûment remplis ainsi que la fiche d'information client (impératif) à l'adresse suivante :

Xebia IT ARCHITECTS
LA DEFENSE COLISEE
10/12 AVENUE DE L'ARCHE
92419 COURBEVOIE CEDEX

et

Faire parvenir un exemplaire de ces documents par fax au numéro suivant :

+33 (0)1 42 91 27 92

NB : TOUTE INSCRIPTION INCOMPLETE NE SERA PAS VALIDEE

Identification de XEBIA IT ARCHITECTS:

XEBIA IT ARCHITECTS S.A.S à Capital variable
RCS Nanterre 479 994 147
La défense Colisée- 10/12 Avenue de l'Arche
Faubourg de l'Arche – 92419 Courbevoie Cedex

Tél : +33 (0)1 42 91 27 93 – Fax : +33 (0)1 42 91 27 92

N° TVA INTRA : FR 904 799 941 47

Organisme de formation agréé sous le numéro 1192 16416 92. Une attestation de formation sera fournie à l'issue de la formation.

Modes de règlement à XEBIA IT ARCHITECTS:

Vous pouvez adresser vos paiements

Par chèque :

XEBIA IT ARCHITECTS
LA DEFENSE COLISEE
10/12 AVENUE DE L'ARCHE
92419 COURBEVOIE CEDEX

Par virement :

ABN AMRO Bank N.V.
Succursale de Paris
40, Rue de Courcelles
75008 Paris

Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
18739	00001	00200768611	82

IBAN : FR76 1873 9000 0100 2007 68611 82

**BON DE COMMANDE A FAXER ET A ENVOYER PAR COURRIER
(IMPERATIVEMENT ACCOMPAGNE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE
ET DE LA FICHE INFORMATIONS CLIENTS)**

LA SOCIETE : _____

Dont le siège social est situé : _____

SIRET _____

Représentée par _____

Nom : _____

Titre : _____

Passer commande ferme et définitive à

XEBIA IT ARCHITECTS SAS
10/12 AVENUE DE L'ARCHE
92419 COURBEVOIE CEDEX

De :

Prestation	Prix en Euros HT	Quantité	Total en Euros HT
Formation inter entreprise de Certification « Scrum Master » animée par Jeff Sutherland et Xebia	2.000,00		

Ces prix incluent la totalité de la logistique y compris la fourniture des supports de cours imprimés, les pauses café et les déjeuners.

Le signataire de ce document accepte les conditions générales de vente de Xebia IT Architects

Nom du (des) Stagiaire(s) :

Conditions de paiement: 30 jours nets, date de facture

Adresse de Facturation et contact :

Date :

Nom :

Signature :

Titre :

Cachet de la société :

FICHE INFORMATIONS CLIENTS, REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES

SOCIETE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE : FAX :

SIRET : CODE APE :

N° de TVA INTRA COMMUNAUTAIRE :

CAPITAL : EFFECTIF :

CONVENTION :

FACTURATION

MODE DE REGLEMENT : 30 JOURS

VIREMENT

CHEQUE

ADRESSE FACTURATION :

.....

ADRESSE CONVENTION

.....

PERSONNES A CONTACTER :

FACTURATION : NOM : TEL :

CONTRAT : NOM : TEL :

COMMANDE : NOM : TEL :

COMPTABILITE : NOM : TEL :

ADRESSES MAIL :

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales concernent les prestations relatives aux formations délivrées par Xebia IT Architects (formation et fourniture de support de cours) conclues entre le Commanditaire et Xebia IT Architects (globalement désignés ci-après par le terme "Services").

L'acceptation de la proposition de Xebia IT Architects vaut acceptation des présentes, à l'exclusion de tous autres documents qui n'ont qu'une valeur indicative.

A Facturation et paiement

Prix : le commanditaire s'engage à payer à Xebia IT Architects le prix stipulé dans le bon de commande ci-joint.

Règlement : le délai de règlement est de 30 jours date facture pour l'intégralité de la facture. Les règlements peuvent être effectués soit par chèque soit par virement.

Date de facturation : la facturation intervient à l'issue de chaque session de formation.

B Annulation

Annulation des sessions de formation par le Commanditaire : les commandes de sessions de formations peuvent être annulées par le Commanditaire aux conditions suivantes :

- Sans frais pour une annulation intervenant au moins 30 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Facturation de 50% du montant de la formation pour une annulation comprise entre 30 et 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Facturation de 100% du montant de la formation pour une annulation à moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Annulation des sessions de formation par Xebia IT Architects : Xebia IT Architects se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation si celle-ci ne totalise pas un nombre suffisant de participants couvrant les frais liés à la formation.

C Acceptation d'une commande

Confirmation des commandes des sessions de formation par Xebia IT Architects : les inscriptions sont acceptées jusqu'à l'atteinte du nombre maximal de places prévues pour la formation. Elles ne sont définitives que lorsqu'elles ont été acceptées par Xebia IT Architects.

D Propriété intellectuelle

Droits de propriété : Xebia IT Architects et le sous-traitant éventuel demeurent les titulaires exclusifs des droits de propriété intellectuelle relatifs au support de cours.

Copies et modifications : sauf accord écrit de Xebia IT Architects et du sous-traitant éventuel, le Commanditaire ne peut réaliser ou permettre la réalisation de copies, de modifications des supports de cours et des fichiers associés fournis dans le cadre de la formation.

Restrictions d'utilisation : sauf autorisation expresse de Xebia IT Architects et du sous-traitant, le Commanditaire s'engage à ne pas prêter, louer, concéder en sous-licence, diffuser, distribuer, céder, reproduire, représenter ou modifier un quelconque support de cours et ses éléments associés fourni par Xebia IT Architects dans le cadre du Contrat.

F Dispositions Générales

Droit applicable et juridiction compétente : le Contrat est régi par le droit français. En cas de litige les parties s'engagent en tout premier lieu à rechercher une solution amiable. Si une telle solution ne peut aboutir, le différend sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nanterre.

Force majeure : aucune des parties ne peut être tenue responsable à l'égard de l'autre, à raison de retards ou de manquements qui seraient dus à la force majeure ou à un cas fortuit ; de façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Intégralité du contrat : le Contrat constitue l'intégralité de l'accord passé entre le Commanditaire et Xebia IT Architects pour l'objet des présentes.

Cession : le Contrat ne peut être cédé par le Commanditaire sans l'accord préalable écrit de Xebia IT Architects.

Sous-traitance : le Commanditaire autorise Xebia IT Architects à sous-traiter ses formations à tout tiers de son choix, l'exécution de tout ou partie des Services.

Date :

Nom :

Signature :

Titre :

Cachet de la société :